



Baden-Württemberg

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'INTÉGRATION
LE MINISTRE

Ministerium für Soziales und Integration
Baden-Württemberg - Postfach 103443 - 70029 Stuttgart

Monsieur
Josha Frey
Député au Landtag
Secrétariat permanent du Conseil Rhénan
Rehfussplatz 11
77694 Kehl

Date : 26 mai 2020
Référence : 63-0125.9-004.03/1
(À indiquer dans toute réponse)

Sarah Elholm



Votre courrier du 5 mai 2020 : Résolution du bureau du Conseil Rhénan du
24 avril 2020

Monsieur le Député,

Je vous remercie beaucoup pour votre courrier et pour m'avoir transmis cette
résolution du Conseil Rhénan.

La situation actuelle de la pandémie nous confronte tous à de nouveaux défis.
Je voudrais donc vous remercier expressément de n'avoir pas perdu de vue la
coopération transfrontalière en cette période.

Pour le Land de Bade-Wurtemberg, il allait de soi de prendre en charge des
patients atteints de la COVID-19 en provenance des pays voisins. Dans cette
situation actuelle de crise, la solidarité européenne étant mise à rude épreuve,
il était d'autant plus important pour nous de placer un signal positif. Bien entendu,
nous continuerons de vérifier si, le cas échéant, nous sommes en mesure de prendre
en charge encore davantage de patients de l'étranger.

Je tiens pour opportun de saisir l'occasion présentée par la crise actuelle pour revoir
notre gestion transfrontalière de la pandémie et pour examiner comment le plan de
pandémie du Land pourrait également tenir compte de la situation particulière des
régions frontalières, comme par ex. de la mobilité des travailleurs transfrontaliers.

Comme vous le savez, le Land de Bade-Wurtemberg travaille depuis 2016 déjà, notamment dans le cadre de sa participation au projet Interreg TRISAN, à améliorer l'accès transfrontalier aux soins dans la région du Rhin supérieur.

Le financement de ce projet se situe actuellement dans son deuxième cycle. Déjà en 2019, au moment du deuxième dossier de candidature, donc longtemps avant l'éruption de la pandémie de Covid-19, la région trinationale du Rhin supérieure avait inclus la thématique des épidémies dans le mandat de TRISAN, comme par exemple un examen des voies d'alerte régionales, nationales et transfrontalières en cas de survenue de diverses maladies, dans le but de parvenir à une meilleure imbrication des circuits de communication entre eux.

En ce qui concerne ses activités dans le domaine de l'épidémiologie, TRISAN peut s'appuyer sur Epi-Rhin, le réseau déjà existant des services de santé publique dans l'espace du Rhin supérieur. Vu la situation actuelle, nos efforts visent à ce que TRISAN se saisisse encore davantage de problématiques épidémiologiques. En même temps et pour d'autres mesures de la coopération sanitaire transfrontalière, TRISAN serait capable d'intégrer les conséquences de la pandémie du coronavirus dans la coopération future.

Nous aurons à revoir et à repenser de nombreux points dans le prolongement de cette pandémie. J'espère que la coordination de la coopération transfrontalière accomplie par TRISAN renforcera le réseau Epi-Rhin et contribuera à améliorer la gestion transfrontalière d'une pandémie dans la région trinationale du Rhin supérieur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma meilleure considération.

(signé : Bien à toi, Manne Lucha)

Manfred Lucha
Député au Landtag